

Sectorielle

Fabrication de défense

1. Quelle est la vue d'ensemble du secteur de la défense ces derniers temps?

Le rapport sur les réalisations du secteur de la défense couvrant les initiatives politiques, la R&D et d'autres domaines importants peut être consulté sur le lien.

2. Y a-t-il un financement fourni par le gouvernement pour certaines catégories?

Oui, les projets de la sous-catégorie «Make-I» impliquent un financement gouvernemental de 90%, libéré de manière progressive et en fonction de l'avancement du programme, conformément aux conditions convenues entre le ministère de la Défense et le fournisseur.

3. Y a-t-il des incitations pour les MPME dans le cadre du DPP?

DPP 2016 donne une grande impulsion aux MPME avec certaines catégories de produits «Make» destinés exclusivement aux MPME.

4. Comment les plans d'acquisition de capital sont-ils classés sous DPP?

Les programmes d'acquisition de capital sont généralement classés comme «acheter», «acheter et fabriquer» et «fabriquer». Par ordre de priorité décroissante, les achats d'équipements de défense, dans le cadre de cette procédure, sont classés comme suit: 1) Acheter (indien - IDDM). 2) Acheter (indien). 3) Acheter et fabriquer (indien). 4) Achetez et fabriquez. 5) Acheter (Global).

5. Qu'est-ce que la procédure d'approvisionnement en matière de défense (DPP) 2016?

Le DPP est formulé pour garantir l'acquisition en temps opportun des équipements, systèmes et plates-formes militaires requis par les forces armées en termes de capacités de performance et de normes de qualité, grâce à une utilisation optimale des ressources budgétaires allouées. Il convient

de mentionner que le document n'est pas simplement une procédure de passation de marchés, mais aussi une opportunité d'améliorer l'efficacité du processus de passation de marchés pour concrétiser la vision «Make in India» dans le secteur de la défense.